



Alcool au volant

Un verre suffit à troubler la vision

L'alcool au volant constitue l'un des principaux risques dans la circulation routière. De petites quantités suffisent à altérer la capacité de conduire. Prendre le volant sous l'emprise de l'alcool représente un danger à la fois pour soi-même et pour les autres. À cela s'ajoutent la menace d'une forte amende et celle d'un retrait de permis.

Un verre suffit à altérer la capacité de conduire: l'attention baisse, la vision se trouble, le temps de réaction s'allonge, la propension à prendre des risques s'accroît et la fatigue augmente – autant de sources de danger au volant.

Au cours des cinq dernières années, la consommation d'alcool a joué un rôle dans un accident grave de la circulation sur neuf. Si les accidents dus à l'alcool ont diminué au cours de la décennie écoulée, ils pourraient à vrai dire être tous évités. Souvent graves, ils se produisent en majorité la nuit, surtout durant le week-end.

Vous trouverez plus d'informations au sujet de l'alcool au volant sur notre page de conseils à l'adresse bpa.ch/alcool-au-volant.

Pour votre sécurité

- **Ne buvez pas d'alcool** si vous prévoyez de conduire.
- Vous êtes en voiture et avez bu? **Laissez votre véhicule sur place** et prenez les transports publics ou le taxi.
- Si vous allez à une fête, **faites du covoiturage** et décidez qui conduira et ne boira donc pas.
- **En tant qu'hôte**, prévoyez toujours des boissons sans alcool.
- **Retenez les personnes alcoolisées de prendre le volant.**

